

Cher(e) collègue,

A plus de 4 mois de la mise sous confinement de la population française où en sommes-nous ?

Comment cette période a-t-elle été vécue par les agents territoriaux de la Ville de Dole, du CCAS, de l'Agglomération du Grand Dole et de la Grande Tablée ?

Suite à de nombreuses rencontres sur les sites gérés par ces collectivités et/ou établissements publics mais aussi suite à de nombreux contacts, nous partageons avec vous leurs ressentis et leurs constats :

Pendant la période de confinement

- Manque de matériel de protection : paroi en plexiglass, masques, gel hydro alcoolique, visières adaptées, ...
- Surcharge de travail pour le personnel en présentiel,
- Télétravail et ASA imposés,
- 5 jours de congés imposés pendant la période,



Quelle réponse de l'autorité territoriale : octroi d'une prime uniquement pour les agents qui ont travaillé en présentiel et surtout :

- Non prise en compte du télétravail,
- Prime versée en chèque K'Dole. De nombreux agents ne vivent pas et ne consomment pas sur le territoire Grand Dolois. Cette proposition va à l'encontre de la liberté de ses choix de consommation.

Malgré une mobilisation sans faille des agents, l'octroi de cette prime est vécu comme un manque de reconnaissance au regard des dernières délibérations :

- Le vote des indemnités des élus (Ville et Grand Dole) pour plus de 500 000€ (seront-ils versés en chèque K'Dole ?),
- La création de deux postes de collaborateurs de cabinet (pour environ 100 000€),
- Les remboursements de frais de transports et de garde d'enfant pour les élus de la CAGD et les emplois fonctionnels (4 000€ pour les DGS, DGA et Directrice des Services Techniques),
- Les frais de représentation pour le président de la CAGD et le maire de Dole (pour 24 000€).

Comment d'un côté demander des efforts de la part du personnel et de l'autre se partager un pactole de plus de 600 000€ ?



Qu'en est-il de l'attribution du CIA aux agents de catégories C ? et de certains catégorie B ? Qui, pour beaucoup, ont été en première ligne dans le cadre de la crise que nous venons de passer

Qu'en est-il d'une réelle participation des employeurs à la mutuelle santé et aux chèques déjeuner des agents ?

Restant à votre disposition et à votre écoute...